

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUILLET 2017

Présents : Matthieu Coquerel, Elodie Coudéne, Thierry Dufau, Martine Duffaud, Stéphane Ginevra, Capucine Malbrain, Samuel Morin, Valentine Rigaud, Raoul Teyssier, Guy Vernet.

Absent :

Secrétaire de séance : Raoul Teyssier.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du dernier compte rendu.
- 2) Compteur linky : position de la municipalité.
- 3) Prêt du Crédit agricole : suite à donner après le jugement.
- 4) Remise en activité de la commission P.L.U.
- 5) Point sur l'Eco-quartier.
- 6) Eau & Assainissement : avancement des projets.
- 7) Avancement des travaux du fournil : terrasse et bâtiment.
- 8) Projet d'aménagement d'un espace de jeux pour enfants et adolescents dans le parc de l'écomusée.
- 9) Questions diverses.

SÉANCE

- 1) Après lecture faite, le compte rendu du 8 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.
- 2) Compteurs Linky :

Une réunion d'information est programmée pour la dernière semaine de septembre 2017.

Il est prévu de faire appel à un conseiller ENEDIS, ainsi qu'à une association d'opposants à la pose de ce type de compteurs afin d'avoir deux interlocuteurs aux points de vue différents.

- 3) Prêts du Crédit Agricole (CA) :

Le Tribunal de Commerce n'a pas suivi la commune dans sa demande (dans le contrat du CA, les modalités de calcul des pénalités de remboursement du prêt ont été mal formulées).

De ce fait, si le CA ne baisse pas suffisamment son taux, la municipalité demandera à L'Agence France Locale (AFL) un emprunt avec un taux bien inférieur pour rembourser les pénalités de remboursement au CA.

Une délibération autorisant le maire à négocier auprès de ces deux organismes a été adoptée à l'unanimité.

4) Remise en activité de la commission P.L.U. :

En prévision du passage au PLUi, la composition de la commission ainsi que la prochaine réunion seront définies lors du prochain conseil.

5) Point sur l'Eco-quartier

Les conditions de la vente du terrain AE 708 ont été acceptées par le propriétaire, à savoir, 500 € pour 610 m².

La commune a demandé à la SAFER un devis pour une étude permettant d'établir une estimation du prix des terrains sur la zone 2AU.

6) Eau & Assainissement : avancement des projets :

Il existait déjà une convention avec l'Agence de l'eau qui est aujourd'hui caduque, Une autre convention devrait pouvoir être signée afin que les travaux permettant la mise aux normes d'assainissement non collectif puissent être subventionnés.

Une adduction d'eau a été réalisée à Veyrières.

Une demande d'adduction a été faite à La Vaysse et Chirols. La DETR n'ayant pas été accordée, la commune ne peut pas répondre favorablement.

7) Avancement des travaux du fournil : terrasse et bâtiment.

La confection de la rambarde de la terrasse a nécessité plus de travail et de fourniture qu'initialement prévu. Compte tenu de la qualité de l'ouvrage, une partie du dépassement du devis est acceptée par le Conseil municipal.

6 voix pour et 4 abstentions.

8) Projet d'aménagement d'un espace de jeux pour enfants et adolescents dans le parc de l'écomusée.

Le parc se prêterait assez bien à l'installation de modules en bois permettant l'apprentissage et la pratique du vtt. Le maire propose de consacrer un budget de 2500€ pour ce projet.

Proposition acceptée à l'unanimité.

9) Questions diverses :

Demande d'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques sur Aubignas. Le Conseil décide de se renseigner sur le coût de l'enfouissement sur plusieurs quartiers.

Le prochain conseil aura lieu le **mercredi 13 septembre à 19H00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22 heures.**